

ETUDES SUR LES LEUCÉMIES : COGEMA RECONNUE HORS DE CAUSE PAR LA COMMISSION SUGIER



"Il apparaît peu probable que l'incidence élevée de leucémie dans le canton de Beaumont-Hague soit due aux rejets des installations nucléaires de cette région".

Telle est la conclusion générale des travaux menés par le Groupe Radioécologie Nord-Cotentin (GRNC), présidé par Annie Sugier. Cet Hagraph fait le point sur les résultats transmis par le GRNC aux ministres de l'Environnement et de la Santé et présentés fin septembre 2002 devant la

CSPI⁽¹⁾ (consultables par ailleurs sur le site www.irsn.org/nord-cotentin). Les travaux dont il est question, rappelons-le, font suite aux deux missions confiées au GRNC par le gouvernement, respectivement en 1997 et 2000, à la suite de la publication en 1997 d'une étude épidémiologique suggérant un lien entre l'incidence élevée de leucémie dans le canton de Beaumont Hague et la présence d'installations nucléaires. Les résultats confirment pour la seconde fois l'absence de lien.

COGEMA déjà hors de cause en 1999...

Rappelez-vous, 1997, une polémique éclate à la suite de la publication d'un rapport (le rapport Viel, du nom de son auteur) suggérant un lien entre les rejets de l'Etablissement COGEMA-la Hague notamment, et l'incidence élevée de cas de leucémies chez les jeunes du canton de Beaumont-Hague. Dominique Voynet et Bernard Kouchner, respectivement ministre de l'Environnement et ministre de la Santé de l'époque, confient au GRNC (voir encadré) une mission portant sur "l'évaluation du risque de leucémie susceptible d'être induit par les expositions aux rayonnements ionisants des populations du Nord-Cotentin". Cette mission s'achève en juillet 1999 avec la publication de travaux concluant : "Aucun lien n'a pu être démontré entre l'usine de La Hague et l'excès de leucémies" (cf. Hagraph 245 sur @ccessit La Hague).

Un résultat confirmé en 2002

En 1999, le GRNC avait néanmoins souligné "l'absence d'analyse d'incertitude et la non prise en considération de l'impact des rejets chimiques". Des réserves qui avaient conduit le gouvernement à demander en 2000 une seconde étude au même GRNC. Les conclusions, qui viennent d'être rendues publiques, confirment celles publiées en 1999 : elles valident la très faible probabilité de risque de leucémie associé aux rejets, tant radioactifs que chimiques, des installations nucléaires de notre région.

Ces conclusions ne sont pas une surprise, elles confortent

la politique de l'Etablissement adoptée en matière de préservation de l'environnement et de limitation de rejet.

Elles ne marquent pas pour autant la fin des travaux du GRNC. Ce dernier recommande en effet que soit complétée l'étude en raison notamment de l'arrêt prochain de notre incinérateur de déchets banals pour des raisons à la fois économiques et environnementales.

Les conclusions de ces travaux sont on ne peut plus claires. On pourra regretter néanmoins que le traitement qui en fut fait le lendemain de la présentation à la CSPI par une certaine presse ne reflète pas les résultats positifs de cette étude.

De toute obéissance...

Indépendant, le GRNC comprend une soixantaine de membres de tous horizons : outre des experts d'organismes d'expertise et de contrôle nationaux (IRSN, INVS, INERIS...) et des exploitants industriels (COGEMA, ANDRA et EDF) et la Marine nationale, le GRNC compte des membres d'associations de protection de l'environnement dont l'ACRO⁽²⁾, la CRIL-RAD⁽³⁾, Robin des Bois ainsi que des experts d'instituts étrangers (NRPB britannique, BFS allemand...).

⁽¹⁾ CSPI : Commission Spéciale et Permanente d'Information auprès de l'Etablissement de la Hague

⁽²⁾ ACRO : Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest

⁽³⁾ CRIL-RAD : Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité

L'HAGRA
P H

n°281

15/10/02